

FNCPF
FEDERATION NATIONALE DES
CRITIQUES DE LA PRESSE FRANCAISE

Demande de carte de Critique 2026 : Justificatifs à Produire

Carte verte : cinéma / **Carte rouge** : théâtre et variétés / **Carte bleue** : musique classique

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez déposer une demande d'une ou plusieurs cartes de critique pour l'année 2026.
Votre dossier doit obligatoirement être composé des éléments suivants :

Nouvelles demandes et renouvellements

- ✓ La fiche individuelle dûment complétée et signée par le responsable de la publication ou de la rédaction.
- ✓ La participation aux frais de dossier, par **chèque** établi à l'ordre de la FEDERATION NATIONALE DES CRITIQUES DE LA PRESSE FRANCAISE (FNCPF) : **48,00 € par carte demandée.**
- ✓ Les pièces justificatives en fonction des différents supports détaillés ci-dessous.

Nouvelles demandes uniquement

- ✓ Ajouter également une photo d'identité électronique à adresser par mail à cartesdecritiques@audiens.org (format 300 x 375 mm).

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SELON LES DIFFERENTS SUPPORTS :

NB : afin de prendre sa décision pour l'attribution de la carte de critique, la commission s'attache à la couverture habituelle et régulière de l'actualité théâtrale, musicale et cinématographique française **en salles**, et non au compte rendu des événements et manifestations occasionnels (Festivals, etc.). **Par ailleurs la Commission ne prend pas en compte les articles concernant les sorties de DVD ou les passages de films à la télévision ou sur des sites de streaming** et qui ne sont donc pas concernés par les sorties dans les salles de cinéma ou de spectacle

PRESSE ECRITE NATIONALE

- **Les TROIS DERNIERS exemplaires COMPLETS des journaux ou magazines** où figurent une ou plusieurs critiques relatives à l'actualité cinématographique française, musicale ou théâtrale **en salles**, clairement signalées (Post-it, trombone, etc.).
- Les photocopies et manuscrits d'articles non publiés ne sont pas admis.

RADIOS ET TELEVISIONS

- Les CD/DVD des **TROIS DERNIERES interventions** passées à l'antenne relatives à l'actualité cinématographique française, musicale ou théâtrale **en salles**, et un synopsis résumant le contenu et indiquant l'heure et la périodicité des passages.
- **Ou, alternativement, sur une clé USB** les liens permettant de visualiser sur le site Internet de la radio ou de la télévision les interventions ci-dessus. Elles doivent donc être encore en ligne sur le site pour lequel la carte est demandée.